

ROME ET L'ITALIE EN 264 AV. J.-C.

À la suite de l'invasion de 390 av. J.-C., qui conduisit des peuples gaulois, nouvellement installés dans la plaine du Pô, jusqu'à Rome dont ils s'emparèrent en 390-386 av. J.-C., et qui porta atteinte à la puissance étrusque, l'équilibre italien se modifia substantiellement. Cela permit à Rome la mise en œuvre d'une nouvelle politique, très largement offensive, dans une péninsule marquée par la dissolution de la Ligue latine (338 av. J.-C.).

De 340 à 264 av. J.-C., Rome passa de la domination d'un territoire exigu de 780 km² au contrôle de la majeure partie, mais non de la totalité, de l'Italie, soit plus de 100 000 km². Pour les Romains, cette extension de leur territoire n'alla pas sans de grandes difficultés, qui furent doublées de confrontations avec leurs principaux ennemis non-Italiens, les Gaulois.

La confrontation était ancienne. C'est ainsi qu'en 390 av. J.-C. des Celtes firent le siège de Rome pendant sept mois et finirent par s'emparer de la Ville, à l'exception, selon une tradition discutable, du Capitole (épisodes des oies de Junon). Il est vrai que, lorsque les triblions celtiques apprirent que les Vénètes étaient en train d'envahir leurs terres en Transpadane, ils abandonnèrent le siège de Rome, moyennant une rançon. Ce qui ne les empêcha pas de revenir à plusieurs reprises. Camille devait les battre en 367 av. J.-C. près d'Albe, tandis qu'ils s'approchèrent encore de Rome en 361 av. J.-C., avant de se diriger vers la Campanie, livrant un dernier combat « romain », à peu de distance de la porte Colline, lors de leur « remontée » vers le nord de la péninsule. D'ailleurs, ils étaient encore là durant l'hiver de 350 av. J.-C., leur éviction définitive ne datant que de l'année suivante.

Il est ainsi clair que la situation fut longtemps difficile. Mais il est également vrai que l'ouragan celtique n'eut pas que des effets négatifs. Affaiblissant la puissance étrusque, il s'avéra un puissant allié de la Ville dans la mainmise sur l'Italie, permettant finalement une belle expansion vers le Sud, la dispute avec Pyrrhus, roi d'Épire (de 281 à 275 av. J.-C.), aboutissant à cette mainmise que les historiens considèrent comme achevée en 265 av. J.-C., avec la prise de Volsinies.

En 264 av. J.-C. Rome était incontestablement devenue une puissance italienne.

Cela assuré, on ne comprendrait rien à son histoire si l'on ne mettait en avant, même d'une manière simpliste, trois points particulièrement remarquables :

- l'importance de la notion de cité
- l'importance et le rôle du citoyen romain
- la notion de République.

La notion de cité

Rome vivait alors selon le modèle antique le plus répandu, selon le modèle grec de la *polis*, celui de la cité, c'est-à-dire d'une ville et du territoire qui lui était rattaché et qui la faisait vivre. Immédiatement cependant des particularités apparaissaient. La première est certainement qu'à la veille de la première guerre punique le territoire qu'elle dominait était beaucoup plus étendu que celui de la plus vaste des cités grecques. Car celui-ci se confondait, en fait, avec la péninsule italienne, celle-ci étant amputée toutefois des terres qui constituent aujourd'hui l'Italie du Nord et qui ne devaient être dominées que plus tard (elles furent alors appelées Gaule cisalpine). Quant à leur intégration dans l'Italie, elle devait être plus tardive encore, puisqu'elle ne se produisit qu'en 42 av. J.-C.

En 264 av. J.-C., le territoire de Rome s'étendait ainsi entre la mer Tyrrhénienne et la mer Adriatique, c'est-à-dire depuis les détroits de Sicile, au sud, jusqu'à une ligne, au nord, formée par l'Arno (à l'ouest) et l'Aesio (à l'est). Cette étendue n'était pas sans créer des problèmes d'organisation et d'adaptation qui pesèrent longtemps sur l'histoire même de l'*Urbs*. Car, quelle que fût l'étendue de sa domination, Rome était restée elle-même, c'est-à-dire une cité-État, dotée de ce fait des structures destinées à l'administration d'un territoire restreint. De plus, dans l'ensemble territorial dominé par Rome, les citoyens romains n'étaient pas, tant s'en faut, les plus nombreux. Que nous suivions, en effet, Eutrope (II, 18), qui parle de 292 334 citoyens au *census* (recensement) de 265-264 av. J.-C., ou que nous acceptions les affirmations de Tite-Live qui en compte 382 234 (Tite-Live, *Abrégés*, 16), il faut bien voir que ces chiffres sont passablement faibles comparés aux trois millions d'individus libres (donc étrangers et esclaves non compris) qu'auraient comptés les territoires dominés par Rome, selon P.A. Brunt, s'appuyant sur les indications données par Polybe.

En 264 av. J.-C., dans le domaine de Rome, très étendu pour une cité-État de l'époque, les citoyens romains étaient profondément minoritaires.

La notion de citoyen romain

Le premier des critères de discrimination à Rome était sans conteste celui de citoyenneté, car c'était elle qui faisait distinguer le citoyen romain de tous les autres (citoyens étrangers, citoyens « de nom latin », non-citoyens, affranchis de non-citoyens romains, esclaves). Comme dans toute cité antique, seuls les citoyens bénéficiaient de la totalité des droits, notamment politiques. Pourtant, Rome se distinguait immédiatement de la plupart des autres cités antiques, dans la mesure où cette citoyenneté pouvait avoir été acquise autrement que par la naissance. En effet, Rome pouvait l'avoir donnée soit collectivement à des communautés, soit à des individus, à des personnes privées, pour des raisons diverses. De ce fait, en 264 av. J.-C. de nombreux citoyens romains n'habitaient pas Rome, n'y étaient pas nés et, parfois même, ne s'y étaient jamais rendus.

La notion de république

Il est une évidence. Le mot de république, si largement employé dans les sociétés contemporaines, procède indiscutablement de la *res publica* des Romains. On aurait tort cependant de voir la République romaine avec des yeux contemporains, en un mot de confondre la notion antique et la notion contemporaine. En effet, à Rome la République c'était la *res publica*, par opposition à la *res priuata* (le bien privé) des *patres*, des chefs de familles. Cela ne sous-entendait en rien l'idée d'un régime républicain au sens moderne du mot et, encore moins, l'idée d'un régime démocratique. Rome n'a jamais connu la démocratie. Ses institutions étaient celles d'un régime aristocratique, voire oligarchique (régime où un petit nombre d'individus gouverne) dans lequel la naissance, la richesse, l'appartenance à un ordre, ou à une classe, bien déterminées jouèrent toujours le premier rôle.

ROME

Pour tous les Romains, à commencer par ceux qui furent les auteurs de nos sources, Rome, dans son existence, dans son essence, dans son histoire, relevait du divin. Son site et sa situation fournissaient un bon exemple d'une telle démarche.

Site et situation

Dans le cours de son histoire, le site comme la situation de Rome ont été loués à l'envi par les auteurs antiques, notamment par Cicéron dans sa République (*De re publica*).

« Romulus choisit un site d'une convenance merveilleuse. En effet, il ne s'établit pas près de la mer, alors qu'il lui eût été très facile, avec la troupe et les ressources dont il disposait, soit de s'avancer dans le territoire des Rutules ou des Aborigènes, soit de fonder lui-même une ville près de la bouche du Tibre où, bien des années plus tard, le roi Ancus établit une colonie ; mais en homme d'une exceptionnelle clairvoyance, il se rendit compte avec netteté que les régions côtières ne convenaient pas du tout aux villes fondées avec l'espoir d'un empire qui durerait longtemps. La première raison en est que les villes situées au bord de la mer sont exposées à des dangers non seulement multiples, mais aussi dissimulés. À l'intérieur des terres, l'arrivée des ennemis, qu'elle soit attendue ou même inopinée, se révèle par bien des signes : par un brusque fracas et aussi par le bruit sourd de leur approche. Personne ne peut, comme en un vol, foncer sur vous, en ennemi, par terre, sans qu'on puisse savoir que c'est un ennemi, et même qui il est et d'où il vient. Au contraire, l'ennemi dont la flotte traverse la mer peut être là avant que personne ne soupçonne qu'il viendra et, en approchant, il ne révèle ni qui il est, ni d'où il vient, ni même ce qu'il veut ; bref, il n'y a pas le moindre indice qui permette de discerner avec certitude si ses intentions sont pacifiques ou hostiles. En second lieu, les villes du littoral sont exposées aussi à des éléments corrupteurs, qui amènent une transformation des mœurs ; elles sont contaminées par des innovations dans les paroles et la conduite ; on n'y importe pas seulement des marchandises, mais des mœurs exotiques, si bien qu'aucune institution ancestrale n'y peut demeurer intacte. Bientôt les habitants de ces cités ne tiennent plus en place, mais leurs songeries les emportent, sur les ailes

de l'espérance, toujours plus loin de leurs demeures, et même quand leurs corps restent là, ils s'exilent et vagabondent en pensée. »

Cicéron, *La République*, II, 3, 5-6, IV, 7, trad. E. Bréguet (CUF).

Ce texte est d'un immense intérêt. Non seulement, en effet, il montre que si la mer unit, elle peut être un danger en constituant un intermédiaire favorable pour des ennemis, des pirates... Il montre également la défiance romaine pour les lieux du commerce, susceptibles de favoriser le cosmopolitisme et, donc, de se révéler destructeurs des liens et des mentalités traditionnels de la cité. Enfin, il pose clairement la prétention romaine, celle qui faisait de la Ville le chef, la tête, le *caput*, en Méditerranée.

Dans la réalité, les lieux n'apparaissent pas toujours extraordinaires, comme devait le relever Strabon aux alentours de notre ère : « le site n'est pas naturellement fortifié, la contrée alentour ne produit pas de quoi satisfaire aux besoins d'une ville, enfin la population ne suffisait pas à lui procurer ses habitants, chacun vivant pour son propre compte, alors même qu'ils touchaient pour ainsi dire les remparts de la nouvelle fondation » (Strabon, V, 3, 2). En effet, il s'agissait d'une zone marécageuse (asséchée au VI^e siècle av. J.-C. par les rois étrusques) dominée par sept collines (Aventin, Caelius, Capitole, Esquilin, Palatin, Quirinal, Viminal).

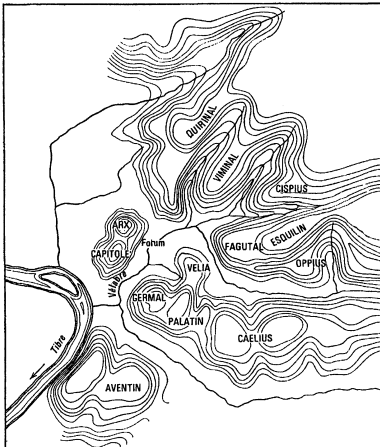


Figure 3 - Le site de Rome.

Or la plaine n'était pas alors un élément attractif en Méditerranée. Trop creuse, elle pouvait même avoir la mort pour synonyme, en raison des risques de la malaria.

La situation de Rome, en revanche, était tout simplement superbe. Car son site exceptionnel se trouvait placé au point de rencontre entre la voie fluviale (le Tibre en l'occurrence) et les voies terrestres qui, depuis des temps fort anciens,

reliaient la Sabine (au nord de Rome) et l'Étrurie (à l'ouest de Rome) au *Latium* et à la Campanie (au sud de Rome).

Au cours du IV^e siècle avant J.-C. (après l'invasion gauloise de 390 av. J.-C. qui fut suivie d'une période de reconstruction) et au début du III^e siècle av. J.-C. (après les guerres samnites et les guerres conduites contre Pyrrhus, roi d'Épire, en Italie du Sud qui furent notamment marquées en 272 av. J.-C. par la prise de la ville grecque de Tarente en Italie du Sud), la Ville avait connu un grand développement dans le domaine de l'urbanisation avec la reconstruction de sa muraille à partir de 378 av. J.-C., la construction de la *via Appia* et de l'aqueduc construit, comme la voie, par le censeur Appius Claudius. Pour la première fois avait eu lieu un véritable embellissement du cadre urbain sous l'impulsion d'artistes venus de Grande Grèce. C'est ainsi que le vieux quadriges de terre cuite qui se trouvait sur le fût du temple de Jupiter capitolin avait été remplacé par un attelage de bronze offert par les frères Ogulnii, lors de leur édilité. Dans le même temps, chose nouvelle, des statues avaient été installées, comme cette louve de bronze, offerte par les mêmes, qui fut établie soit dans le Lupercal, soit dans le *Comitium*, ou encore ces statues colossales de Jupiter et d'Hercule qui, elles, furent placées sur le Capitole.

Ainsi, en ce début du III^e siècle av. J.-C., la Ville, qui n'était pas encore le conglomérat urbain tentaculaire de la fin de la République, n'était plus l'agglomération fruste et rustique que de nombreux auteurs antiques se sont plus à présenter. D'ailleurs, signe d'une telle réalité, un certain nombre d'auteurs de langue grecque considéraient alors, sans réticence aucune, que Rome pouvait être qualifiée de « cité grecque ».

Les principaux éléments de l'espace urbain

Dans le courant du III^e siècle av. J.-C., l'*Urbs* s'était définitivement organisée autour de trois pôles importants, le Capitole, le centre politique placé au pied du Capitole, le *Forum*, auxquels s'ajoutaient d'autres éléments qu'il convient de ne pas négliger, car ils étaient les centres d'activités religieuses ou militaires, notamment le pont Sublicius, et le Champ de Mars.

Le Capitole, qui tire son nom de *caput* (tête), se présentait d'une manière ambivalente. La raison de cette situation résidait à l'évidence dans la nature, car cette colline majeure de Rome était réellement double. C'est ainsi que le sud était occupé par le temple de Jupiter Optimus Maximus, construit par les Tarquins, tandis que le sommet situé au nord n'était autre que l'*arx*, c'est-à-dire la citadelle.

Le centre politique s'étalait à ses pieds. Ses principaux éléments étaient constitués par deux lieux « inaugurés » (c'est-à-dire des endroits ayant reçu l'aval du monde divin), deux *templa*, la Curie et le *Comitium*, auquel faisait face une tribune aux harangues, les Rostres. La Curie était le lieu de réunion habituel du Sénat. Elle avait été édifiée au VII^e s. av. J.-C. par le roi Tullus Hostilius (672-640 av. J.-C.) et portait, pour cette raison, le nom de *Curia Hostilia*. Son usage devait se maintenir durant toute la République (Sylla l'agrandit encore) qui la vit cependant remplacée, pour cause d'incendie, par la *Curia Iulia*, dont la

construction entreprise par César, fut achevée à l'époque des triumvirs, la dédicace étant faite par Octavien en 29 av. J.-C.

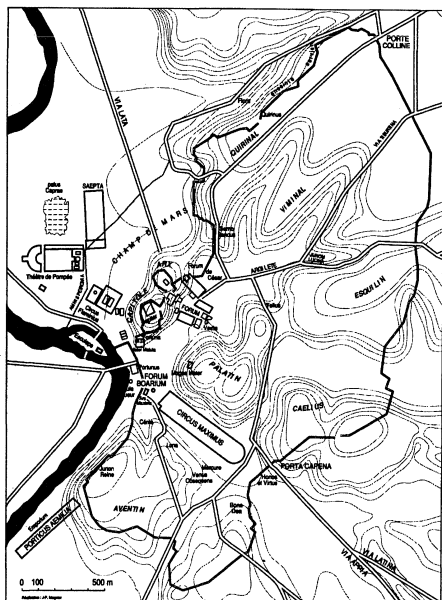


Figure 4 - L'aménagement urbain de Rome (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.).
(source : O. de Cazanove, Cl. Moatti, *L'Italie romaine d'Hannibal à César*, Paris, 1994, © Armand Colin)

Le *Comitium* se trouvait devant la Curie. Il s'agissait du lieu de réunion des assemblées populaires, comices curiates et tributes, ces derniers déménageant vers le *Forum* en 145 av. J.-C. C'était un espace rectangulaire relativement petit, puisque ses dimensions étaient de 40 sur 30 mètres. Là se trouvaient quelques vénérables « reliques » attribuées par la tradition aux origines de Rome et à son fondateur Romulus. C'est ainsi qu'on y rencontrait un figuier sacré (*arbor felix*), le figuier du Ruminal, à l'ombre duquel, selon la légende, les eaux du Tibre avaient déposé la corbeille contenant Romulus et Rémus. Il est vrai que, selon une autre légende, les jumeaux divins auraient été découverts au Palatin. Mais, pour concilier les deux récits, on racontait aussi que l'augure Attus Navius avait, à l'époque royale, transporté l'arbre du Palatin au *Comitium*, prouvant ainsi qu'il savait faire des miracles. Ces lieux comptaient également un monument dont les Romains eux-mêmes, à l'époque qui nous intéresse, ne connaissaient plus la destination. Il s'agissait d'un ensemble datant vraisemblablement du VI^e siècle av. J.-C., d'après

une inscription mutilée et écrite en langue archaïque, incompréhensible sauf la formule classique de malédiction : « quiconque violera ce lieu sera voué aux dieux infernaux ». Cet édifice a, le plus souvent, été vu comme une tombe mais ce pourrait également avoir été un autel. Dans l'Antiquité, le tout passait pour le tombeau de Romulus ou du berger Faustulus ou, encore, du roi Hostus Hostilius, père de Tullus Hostilius. Cet ensemble fut recouvert d'un dallage de marbre noir par César (peut-être lors de la construction de *Curia Iulia*), d'où le nom qu'il lui fut définitivement attribué : la pierre noire (*lapis niger*). Curieusement, ce dallage, dont l'origine était inconnue dans l'Antiquité, existe toujours.

Les Rostres se trouvaient en bordure du *Comitium*. Il s'agissait d'une tribune aux harangues, dressée à l'est du *Comitium* et qui permettait, selon le côté occupé par l'orateur, de s'adresser à une foule massée sur le *Comitium* lui-même, soit sur le *Forum*. Cette tribune tirait son nom de sa décoration. Elle était, en effet, ornée de proues de navires prises à l'ennemi lors de la bataille d'*Antium* en 338 av. J.-C. et transportées à Rome en 337-336 av. J.-C., selon Tite-Live (VIII, 14, 12). Ajoutons qu'une autre tradition plaçait là une colonne de rostres provenant de la première guerre punique, à la suite de la victoire du consul Duilius à *Mylae* en 260 av. J.-C. (Quintilien I, 7, 2).

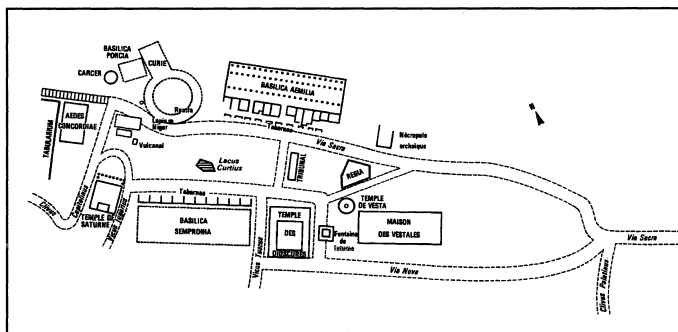


Figure 5 - Le Forum à l'époque républicaine.

Le mot *forum* recouvrait plusieurs espaces. Il existait en effet plusieurs *fora* à Rome, c'est-à-dire des marchés, situés le plus souvent le long du Tibre. Il s'agissait du *forum boarium* (le marché aux bœufs), le plus ancien de Rome, où Hercule était censé avoir conduit les bœufs qu'il ramenait au Soleil. Il s'agissait aussi du *forum holitorium*, qui était le marché aux légumes, aux herbes. Mais il s'agissait surtout du *Forum* qui se trouvait au centre la Ville. C'était une place publique assez vaste (environ 2 ha) où se tenaient initialement des marchés et qui comportait des boutiques. Les *tabernae ueteres* avaient accueilli au départ des commerces d'alimentation (poissonneries, boucheries en particulier) et se trouvaient au sud de cet espace. À une date inconnue, probablement dans le courant du III^e siècle, ces commerces, jugés trop odorants, furent déplacés au nord du

Forum, devenant les *tabernae nouae*, tandis que les *tabernae ueteres* devenaient le domaine des changeurs, des manieurs d'argent, des orfèvres, des bijoutiers. Durant le II^e siècle av. J.-C., les changeurs devaient occuper également les *tabernae nouae*, le commerce d'alimentation s'installant plus au nord, près de l'Argilète.

Au III^e siècle av. J.-C., le *Forum* était l'un des centres actifs de Rome. Toutefois, il n'était pas encore le centre de la vie politique, qui demeurait concentrée au *Comitium*. Le *Forum* était surtout un lieu d'échanges, vers lequel convergeaient de nombreuses rues ou duquel partaient des artères importantes. C'est ainsi que de l'est arrivait la Voie sacrée qui le traversait. C'est elle qui était empruntée par les processions se rendant au Capitole. Vers le Tibre se dirigeaient deux rues. L'une, le *uicus Iugarius*, au pied du Capitole, conduisait à la porte Carmentale et au marché aux légumes. L'autre, le *uicus Tuscus*, ou « rue étrusque », longeait le pied du Palatin pour conduire au *forum boarium*. Son entrée était ponctuée par une statue du dieu étrusque Vortumnus. Vers le nord, entre la Curie et les *tabernae nouae* (remplacées par la *basilica Aemilia*) se trouvait le débouché de l'Argilète, marqué par le temple de Janus. Le *Forum* comptait également de nombreux sanctuaires, en particulier le temple de Vesta, où brûlait sans interruption le feu sacré de la cité entretenu par les Vestales, ainsi que le temple de Saturne, probablement contemporain de celui de Jupiter capitolin, le temple des Dioscures (Castor et Pollux), voué en 499 av. J.-C. au cours de la bataille du lac Régille et consacré en 484 av. J.-C. Ce temple était devenu celui des chevaliers romains. Ainsi, en 340 av. J.-C., la tablette de bronze qui consignait l'octroi de la citoyenneté romaine aux chevaliers campaniens y avait-elle été déposée. On y trouvait enfin le temple de Janus dont la fermeture des portes disait la paix (l'ouverture en temps de guerre était destinée soit à libérer les forces de la guerre, soit avait pour but de permettre aux soldats de s'y réfugier). La *Regia*, elle, n'était pas à proprement parler un temple mais plutôt un édifice sacré. Elle passait pour avoir été le palais du roi Numa (717-673 av. J.-C.), l'organisateur de la religion romaine. Elle servait de lieu de réunion aux pontifes et aux flamines majeurs. C'est dans ses murs qu'étaient conservés les boucliers sacrés de Mars, « mis en marche » par les Saliens chaque année au premier jour de mars, au cours d'une cérémonie qui marquait le début des activités guerrières.

Rome vue par Plaute (début du II^e siècle av. J.-C.)

« Je vous dirai en quels lieux vous trouverez sans trop de peine, qui vous voudrez : gens vicieux ou sans vice, honnêtes ou malhonnêtes. Voulez-vous rencontrer un faussaire ? Allez au *Comitium*. Un hâbleur fanfaron ? Auprès de la chapelle de *Cloacina*. Les maris riches et prodigues, cherchez-les vers la basilique ; là se trouvent aussi courtisanes parfumées et faiseurs d'affaires. Les amateurs de pique-nique, au marché au poisson. Dans le bas du *Forum* se promènent les hommes considérables, les riches ; au milieu, près du canal, la crème des glorieux. Les nouvellistes et les bavards et les médisants, qui sans barguigner déshonorent autrui à propos de rien, ayant eux-mêmes assez de quoi fournir à de dures vérités, au-dessus du lac Curtius. Autour des Boutiques vieilles, ceux qui prêtent et ceux qui empruntent à usure. Derrière le temple de Castor, ceux à qui vous auriez tort de vous fier à la légère ; dans la rue des Toscans, ceux qui ne cessent de se vendre... »